



## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de  
l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de  
l'Environnement, dans un cadre départemental

### Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 13 mai 2023

Début du C.A. 16 heures

**Membres présent(e)s :** Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Christine ROQUES, Françoise RECAMIER, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

**IMPORTANT :** La modification des statuts concernant le nombre d'administrateurs a été adoptée à l'unanimité lors de l'AGE du 13/05/23

« *ARTICLE 9 : L'association est administrée par un Conseil d'Administration constitué 9 à 20 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis en son sein. Le renouvellement a lieu chaque année par tiers....* »

#### **1/ La composition du CA après le vote de l'AG :**

- Les membres du C.A pour 2022/2023 sont : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Catherine VERGER-VIALA, Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER.
- Le C.A. se compose donc de 13 membres, et peut accueillir jusqu'à 20 membres.

#### **2/ Elections du Bureau d'ECCLA du 13/05/23 :**

- En l'absence d'autre candidat, sont élu(e)s à l'unanimité des présent(e)s :
  - Présidente : Maryse ARDITI.
  - Secrétaire : Christine ROQUES.
  - Trésorier : Christian CREPEAU.

#### **3/ CR du CA du 18/03/2023**

Le CR du C.A. du 18/03/23 est adopté à l'unanimité.

**Le prochain CA d'ECCLA aura lieu le samedi 19/09/2023**

**Merci de bien vouloir noter cette date dans vos agendas**

Narbonne, le 01/06/2023

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques